Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

5 NOVEMBRE 2009 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18061 **41**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

La capacité d'élaborer des idées

Ego Perron

Le 28 novembre prochain, notre Mouvement ouvrira son congrès thématique ayant comme sujet de discussions les aspects du rapport entre le public et le citoyen intitulé "Moins de bureaucratie, plus d'autonomie".
Le sujet est apparu tout de suite un peu difficile à affronter pour de nombreux Unionistes. Je constate maintenant avec plaisir que beaucoup de nos sections, seules ou en groupe, sont en train d'en discuter, de se confronter, d'élaborer des moments d'analyses et de réflexion et d'avancer des suggestions et des propositions.
Il s'agit en l'occurrence d'un moment très fort et très solide pour notre base, prouvant la capacité et la volonté d'élaborer des idées, des remarques, des analyses, et même des critiques constructives qui vont dans la direction d'améliorer les choses. Notre Mouvement est, aujourd'hui, le seul faisant ressortir des propositions de sa propre base et, dans ce sens, tous nos inscrits et nos sections avec leur organisation représentent la véritable richesse de notre Mouvement.
Nous sommes en train d'affronter aussi ce thème avec les catégories sociales, économiques et syndicales de notre région, avec, donc, le monde du travail en général pour mieux comprendre les exigences, les besoins, les requêtes du monde qui produit et qui travaille. Cela prouve aussi que l'Union Valdôtaine est et veut être un Mouvement qui a en son sein les richesses, les idées, les hommes pour avancer des propositions sur la manière de mieux gérer notre région, mais également qu'elle ne se soustrait pas à la confrontation, au dialogue, qu'elle ne refuse pas de nouvelles idées qui peuvent venir de sujets extérieurs à notre Mouvement. Nous sommes un Mouvement ouvert au dialogue et à la confrontation.
Je souhaite qu'au sein des sections, le travail préparatoire puisse être positif, fructueux et qu'il puisse affronter sereinement et en profondeur un des arguments qui nous est souvent souligné par beaucoup de monde. Comme un sujet sur lequel réfléchir et sur lequel formuler des propositions innovantes.

Intervention d'Augusto Rollandin à la Conférence des présidents des Régions et des Provinces autonomes

« Zones franches de montagne pour attirer investissements et soutenir les entreprises »

Le président de la Région Rollandin a participé, à Rome, jeudi 29 octobre, à la Conférence des Présidents des Régions et des Provinces autonomes.
Les thèmes, concernant la politique de la montagne qui étaient à l'ordre du jour de la commission coordonnée par la Vallée d'Aoste, ont été abordés directement durant la Conférence des Présidents, qui a décidé d'envoyer, à travers son président Vasco Errani, une lettre au Ministre pour les affaires régionales Raffaele Fitto afin d'éclaircir les critères de répartition du Fonds national pour la montagne concernant l'année 2009. En particulier, on demande au Ministre de maintenir les mêmes critères qu'en 2008, sauf pour le chapitre rural, qui devrait être calculé sur la base des données censitaires, et non pas sur l'étude par échantillon de la force de travail. Ce système, en effet, devrait mieux correspondre à la réalité des territoires de montagne.
«*Il faut approfondir les problématiques institutionnelles et financières du système montagne* – a souligné le président Rollandin dans son intervention – *pour arriver à définir les aspects de cohésion territoriale et, en conséquence, pouvoir développer des politiques adaptées aux territoires montagneux*».
«*D'où* – a continué Rollandin – *l'exigence de créer des Zones franches de montagne, tout à fait similaires à celles des villes, pour garantir des aides fiscales et des incitations de prévoyance, qui puissent attirer les investissements et, en même temps, soutenir les entreprises, avec des avantages pour l'emploi*».
Pendant la discussion, les participants ont également décidé de demander au Ministre des éclaircissements concernant le chapitre des espaces protégés pour comprendre

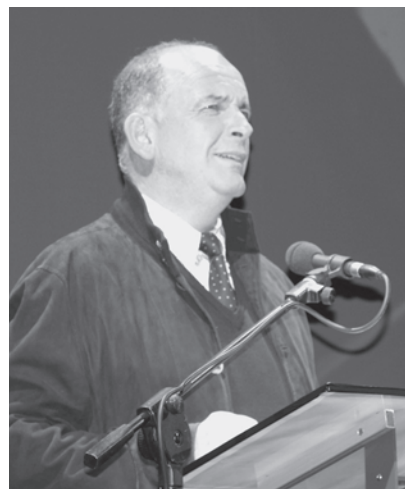

s'il faut demander au Ministère de l'Environnement et de la Défense du Territoire et de la Mer de mettre à jour la "liste de référence", en introduisant les Parcs régionaux, les zones de protection spéciale et les S.i.c., sites d'intérêt communautaire.

INDEX

Dimanche, à Aymavilles, la remise des prix de la 56ème édition de l'Expo-Concours
PAGE 3

Le départ des cours de politique organisés par l'Union Valdôtaine
PAGE 7

Dimanche, à Perloz, le «combat final» du Concours régional des Batailles de Chèvres
PAGE 8

Le président Albert Cerise à la présentation du rapport de législation

« Une stabilisation des rapports entre l'État et les Régions »

« Seulement la subsidiarité peut empêcher *que, à la fin du parcours de construction du fédéralisme, naisse un néo-centralisme à échelle réduite. Nous aurons un bon système fédéral seulement en réalisant un équilibre majeur entre Etat, Régions et Communes».*
Par ces mots, le président du Conseil de la Vallée Albert Cerise est intervenu vendredi dernier, 30 octobre, pendant le rendez-vous entre Parlement et Régions qui s'est déroulé, à Turin, en la présence – entre autres – du président de la Chambre des Députés Gianfranco Fini.
Albert Cerise, vice-coordonneur de la conférence des Présidents des Assemblées législatives des Régions, a abordé également le sujet de la révision des politiques publiques nationales, qui est le sujet principal du rapport 2009 sur la législation présenté la semaine dernière, à Turin: en particulier, le président Cerise a dédié son attention aux activités productives et aux politiques sociales.
«*Quant à ces dernières* – a dit Albert Cerise – *les Régions confirment leur fort engagement à travers les services adressés à la personne et à la communauté, avec une attention particulière aux personnes âgées, aux sujets dépendants et à la famille. Quant aux politiques juvéniles, une considération mineure de ce domaine ne doit pas être interprétée comme l'absence d'envie d'investir, mais plutôt comme la difficulté d'obtenir les ressources économiques qui seraient nécessaires pour affronter ce problème*».
Quant aux activités productives, Albert Cerise a souligné «*que les Régions sont un sujet qui dans différents secteurs – c'est le cas de l'industrie et du tourisme – n'utilisent que de manière marginale l'instrument législatif, mais qui préfèrent agir plutôt de manière administrative à l'intérieur de procédures qui sont gérées par des organismes au niveau régional ou européen*».
Cerise a terminé son discours en relevant que «*après une période de grande conflictualité entre Régions et État, pendant ces deux dernières années, nous avons obtenu finalement une stabilisation des contacts.*
C'est la preuve de la maturation du régionalisme italien, qui est en train de devenir moins compétitif : c'est la bonne route, et la Court Constitutionnelle nous le confirme également lorsqu'elle défend – et cela arrive de plus en plus souvent – l'implication des institutions dans les cas de contentieux de compétences entre Régions et État.
La Court Constitutionnelle favorise le principe de collaboration correcte et loyale, qui est le vrai point de départ d'un régionalisme qui veut arriver à l'efficacité des institutions et des politiques publiques».

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«Dans l'administration, on ne doit pas dormir au bureau le matin sinon on ne sait plus quoi faire l'après-midi».
MICHEL COLUCCI, DIT COLUCHE

Attention au fantôme de Brunetta

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 30 octobre

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé le mandat attribué à la *RAI (Radiotelevisione italiana Spa)* en vue de la réalisation et de la gestion d'un réseau de transport du signal numérique pour la retransmission des programmes des chaînes étrangères. Il a également entériné l'adhésion de la Région à l'initiative *Volti e stagioni dell'Euroregione* lancée par le Piémont, dans le cadre du protocole d'entente entre la Région autonome Vallée d'Aoste, le Piémont, la Ligurie, les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhônes-Alpes, pour la coopération dans l'espace alpin et méditerranéen. En outre, l'Exécutif a demandé un avis au Conseil permanent des collectivités locales pour la délibération relative à la définition des mesures compensatoires en faveur des communes, au titre du manque à gagner dérivant des exemptions tarifaires et des modalités de paiement y relatives. Le Gouvernement a octroyé des aides aux Sociétés d'émigrés valdôtains à l'étranger au titre de l'organisation d'activités et il a engagé à ce titre une somme de 20.000 euros. Par ailleurs, il a approuvé le Plan annuel d'action et le budget révisionnel d'Europe Direct Vallée d'Aoste 2010.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a donné son feu vert à la participation de l'Assessorat des activités productives aux manifestations promotionnelles en programme pour l'année 2010. Il a également approuvé les définitions complémentaires des conditions requises minimum de performance énergétique des bâtiments et de prescription prévues aux termes de la loi régionale n° 21/2008 portant dispositions en matière d'efficacité énergétique dans le secteur de la construction. Le Gouvernement a aussi approuvé la transmission au Conseil régional du projet de loi portant modifications à la loi régionale n° 3 du 3 janvier 2006 portant nouvelles dispositions en matière d'actions régionales pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
L'Exécutif a entériné la transmission au Conseil régional des projets de loi suivants: Dispositions pour la formation du budget annuel et pluriannuel de la Région autonome Vallée d'Aoste (loi de finances 2010/2012) - Modifications des lois régionales et du budget prévisionnel de la Région autonome Vallée d'Aoste pour l'exercice 2010 et le triennat 2010/2012.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Gouvernement a décidé d'engager un montant de 58.000 euros, au titre des aides à la construction et à la reconstruction de toits en lauzes relatives aux demandes présentées avant le 26 juin 2007. Il a par ailleurs admis au bénéfice de la loi régionale n° 33 de 1973 les demandes de prêts présentées durant le premier et le deuxième semestre 2008. Le Gouvernement a approuvé le projet exécutif afférent aux travaux d'entretien extraordinaire de l'Observatoire de Saint-Barthélemy.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a autorisé la société coopérative *Noi & gli altri* à l'exercice d'une activité d'assistance sociale au sein de la structure *Spazio neutro* de Sarre, réservée aux rencontres protégées. Il a renouvelé l'autorisation, en faveur de la coopérative sociale «Bourgeon de vie» de Nus, à l'exercice d'une activité socio-sanitaire au sein de la structure d'hébergement destinée à des sujets présentant des pathologies invalidantes, liées à l'utilisation de substances psychoactives.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Il a été décidé que la Région participera aux dépenses de fonctionnement, pour l'année 2009, du Secrétariat général de l'«Espace Mont-Blanc».

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a approuvé les dispositions d'application de l'article 7 bis de la loi régionale n° 44 de 1999, en matière d'exercice de la profession de moniteur de ski, à titre non permanent, par des moniteurs de ski étrangers. L'Exécutif a pris acte de l'accord de programme passé avec la commune de Morgex, en vue de la réalisation de diverses infrastructures à l'intérieur de la zone communale de sports et de loisirs.

Nouvelles du Sénat

Où allons-nous?

Antonio Fosson

L'inconstitutionnalité déclarée et, par conséquent, la décadence du Lodo Alfano qui prévoyait l'impunité temporaire pour les plus hautes charges de l'Etat et, tout particulièrement, pour le Président du Conseil a sûrement introduit des éléments d'incertitude et d'instabilité du cadre politique.
Après cette sentence, le président Berlusconi n'est plus tellement sûr de pouvoir gouverner pendant toute la législature et ceci perturbe un cadre politique qui semblait stable.
Un Président du Conseil qui n'a jamais voulu résoudre ce conflit d'intérêts qui le voit à la fois patron de nombreuses sociétés et, par conséquent, avec de nombreux intérêts personnels et chef de gouvernement n'est donc pas dans une position qui comporte des actions "super partes".
Mais nous ne devons pas oublier que la magistrature a souvent conditionné la vie de nombreux gouvernements comme par exemple le cabinet Prodi aussi, qui est tombé à cause d'une enquête sur Mastella, son ministre.
Le cadre politique est en outre agité par les modalités et les actions avec lesquelles contraster la crise économique qui ne sont plus partagées par la majorité déclarée.
Face, en effet, a une ligne rigoureuse soutenue par le Ministre Tremonti qui pose comme point ferme la stabilité de la dépense publique qui ne doit absolument pas augmenter et (il y a le maintien d'un mécanisme comme le pacte de stabilité rigide qui pénalise à la fin ceux qui, comme la Vallée d'Aoste, ont respecté cet accord et qui ont des économies budgétaires congelées et non utilisables en période de crise) un front commun s'y oppose dont font partie également des représentants de la majorité souhaitant, au contraire, réduire les impôts et, par conséquent, diminuer les recettes, pour aider la relance des entreprises.
La rigidité de Tremonti, qui veut maintenir les comptes en ordre, s'oppose à ceux qui soutiennent qu'il est nécessaire aujourd'hui d'avoir une plus grande flexibilité pour faire repartir la machine productive. Les grandes théories peuvent à la fin prouver qu'elles sont gagnantes, mais combien de morts ont-elles laissé derrière elles?
Combien de gens n'en peuvent plus, combien de gens sont sans emploi.
Ce que nous sommes en train de faire suffit-il?
De ces divergences et situations politiques dérive une nouvelle instabilité et il est normal qu'apparaisse également une bataille pour une éventuelle succession de Berlusconi: les deux dauphins s'affrontent donc et alors que Tremonti souhaite devenir vice-président, Fini essaye toujours de se mettre au milieu. Bersani, qui est un homme sérieux, est en train d'essayer de réorganiser les siens en traçant des points si précis dans le PD que tous ne peuvent pas accepter et reconnaître ce parti comme leur propre maison.
Le départ de Rutelli et des autres (Binetti, etc) est en train de se réaliser même si nous ne savons pas encore où ils iront.
Pour nous qui faisons partie du groupe des Autonomies avec l'UDC, l'arrivée au Sénat de Rutelli et des siens dans notre équipe modifierait le cadre et même notre persistance au sein de cette réalité.
Et la Lega?
Elle observe les oppositions chez les autres et de manière pragmatique augmente le prix en demandant la présidence de certaines grandes régions du nord.
Mais pour la Vallée d'Aoste que signifierait le fait d'avoir le "leghista" Cota président du Piémont?
Se rappellerait-il que le valdôtain Salvadori fut l'un des inspirateurs de la Lega comme le dit toujours Bossi ou penserait-il à une présence plus consistante de son parti en Vallée d'Aoste ?
Face à ce cadre politique en mouvement, nous continuons notre travail pour défendre nos valeurs et notre particularité.
Mais nous devons faire cela tous ensemble, chose qui, par rapport à ce que je peux voir, n'est pas encore d'actualité.

Sections de Gressoney – Gaby – Issime

DÎNER DES SECTIONS DE LA COMMUNAUTÉ WALSER
SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009
Restaurant «Fior di Roccia» - Hameau de Gattinery à Gaby
20h: Vin d'honneur - 20h30: Dîner
Nous vous attendons avec vos familles
ainsi que tous les sympathisants que vous désirez inviter.
Le prix est de 25,00 euros.
Veuillez confirmer votre participation,
dernier délai, le jeudi 12 novembre en vous adressant à:
Hôtel «Fior di Roccia»: tél.: 0125 345943; Pietro Squinobal: tél.: 347 0660535;
Chiara Siffredo (président section de Gressoney): tél.: 329 6749633;
Daniele Jaccond (président section de Gaby): tél.: 348 5146038;
Enrico Montanari (président section d'Issime): tél.: 348 2702474.

Avis aux destinataires Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Dimanche à Aymavilles la remise des prix de la 56ème édition de l'Expo-Concours

Dimanche prochain, 8 novembre, à 11h auprès de l'Auditorium d'Aymavilles, se tiendra la remise des prix officielle de la 56ème Expo-Concours de l'artisanat valdôtain de tradition qui s'est tenue, à Aoste, de samedi 18 à jeudi 30 juillet derniers. Pendant la cérémonie, à laquelle participeront le président de la Région Augusto Rollandin et l'assesseur aux Activités productives Ennio Pastoret, seront récompensées les œuvres les meilleures des différentes catégories. Pour chaque catégorie seront également assignés 1.000 euros pour le premier, 600 euros pour le deuxième et 350 euros pour le troisième au classement. Les prix désignés par le public – qui seront communiqués pendant la cérémonie – seront récompensés et recevront 500 euros.

Une œuvre de Matteo Crestani

Les primés par le jury sont les suivants.

Accessoires en peau et en cuir «porte-monnaie (borset)»: 1er Pier Giorgio Pianta

Outils et objets pour l'agriculture – «Fèituire»

1er Livio Charbonnier, 2ème Ettore Chevrère, 3ème Fabio Henriod

Chanvre de Champorcher «parure de draps et oreillers»

1er Lou Dzeut Société Coopérative œuvre réalisée par Nicoletta Savin, Mariagiovanna Casagrande et Rosa Glarey

Constructions miniatures - «reproduction d'un four de village de la Vallée d'Aoste»

1er Elmo Stévenin

Costumes traditionnels - «coiffure féminine d'un costume traditionnel de la Vallée d'Aoste»

1ère Société Coopérative D'Socka

Dentelles de Cogne - «parure de draps et oreillers»

1ère Société Coopérative Les Dentellières de Cogne (œuvre réalisée par Teresina Gérard et Anna Maria Rosset)

Draps de Valgrisenche - «manteau de femme»

1ère Société Coopérative Les Tisserands (œuvre réalisée par Emy Maguet et Ornella Machet)

Fleurs en bois – «Peonia officinalis»

1ère Daniella Bertola

Jouets - «un animal de la faune sauvage de la Vallée d'Aoste»

1er Giorgio Carlo Broglio, 2ème Rudy Mehr, 3ème Cesare Marguerettaz

Gravure décorative «nécessaire de voyage pour la barbe»

1er Roberto Zavattaro, 2ème Lorenzo Di Centa, 3ème Antonio Schiavon

«Moule à pain»

1er Dino Mognol, 2ème Cyrille Chevalier, 3ème Ivo Samuele Borre

Création en fer forgé - «balcon»: 1er Paolo Vicquéry

Meubles - «prie-Dieu simple»

1er Artilegno Falegnameria snc de Danna et Milanesi et C.

Objets de vannerie - «récipient avec couvercle pour la conservation des graines»

1er Giorgio Cornaz, 2ème Ester Degani, 3ème Antonio Rodà

Objets façonnés au tour - «Lampe – reufla»

1er Bruno Franco, 2ème Ivo Dufour et Roberto Zavattaro hors classement parce que déjà primé dans d'autres catégories, 3ème Fernando Foti

Pierre locale - «récipient avec couvercle pour la conservation de la viande»: 1er Silvano Salto

Sabots, socques en cuir, pioun (sock) – «sabots, socques en cuir, pioun»: 1er Felice Apostolo

Sculptures - «rencontre»

Bas-relief : 1er Siro Viérin, 2ème Irene Tarticchio, 3ème Nello Miglié

Ronde-Bosse: 1er Matteo Crestani, 2ème Enrico Massetto, 3ème Cesare Bottan

Céramique – «Pot pour conserver le beurre (doille pe lo beuro colò)»

1er Ceramiche d'arte Fazari Soc. Coop. Artigiana

Or et argent – «Chaîne de la montre de poche»

1ère Laura Giuffré

Cuivre – «bouillotte»: 1er Massimiliano Guglielmetti

Verre – «Vitrail illustrant l'artisan et son atelier»

Aucun prix assigné

Le spectacle de Pierre Palmade présenté au Giacosa

«Le Comique» a inauguré la Saison francophone

Agnès Uzan

Sur la scène du Giacosa, jeudi 29 octobre dernier, Pierre Palmade nous a offert deux heures de divertissements avec *Le Comique*, créé au Théâtre Fontaine en octobre 2008 et mis en scène par Alex Lutz faisant référence *"à la vie d'un humoriste, en l'occurrence Pierre Palm….. euh Mazar pardon, en panne d'inspiration et qui passe plus de temps à mener une vie débridée qu'à chercher des nouvelles idées de sketchs pour son prochain spectacle".* Sur scène en compagnie de sa troupe de comédiens talentueux avec qui il travaille maintenant depuis deux ans, Palmade retrouve là le théâtre de boulevard qu'il affectionne particulièrement ayant écrit de nombreuses pièces pour de grandes actrices humoristes telles que l'inoubliable Jacqueline Maillan pour *Pièce montée* en 1991, Dominique Lavanant dans *Ma sœur est un chic type* en 1995, et Michèle Laroque dont il a partagé l'affiche dans deux spectacles coécrits avec sa complice et amie des débuts Muriel Robin dans *Ils s'aiment* et *Ils se sont aimés*, qui fut un véritable triomphe.

Le Comique comme son titre l'indique nous dévoile donc un peu du célèbre humoriste qui, après vingt ans de carrière et un joli palmarès de sketchs célèbres, fait partie des plus grands comiques de France mais qui en raison de son goût pour la fête, l'alcool et les jeunes garçons est entraîné dans une spirale dévastatrice à tel point que son entourage s'inquiète s'efforçant de le mettre au "vert" afin qu'il retrouve une vie plus tranquille et qu'il puisse écrire. Toute la pièce tourne donc autour de cet artiste très touchant à la fois fragile et cynique dont l'existence est de faire rire les gens et surtout son premier public à savoir ceux qui lui sont proches et qui l'inspirent comme son meilleur ami, son assistante, sa sœur et même son concierge en abordant des sujets qui le touchent à savoir l'âge, la célébrité, la fuite, l'humour, l'amitié, l'homosexualité et la famille, le tout, à la sauce Palmade: une vraie réussite.

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste

Aoste
Vers l'émergence civile?

Djeyar

Le scandaleux état d'abandon dans lequel verse l'ancien cimetière de Saint-Ours se manifeste déjà à l'extérieur, en s'approchant par les rues Saint-Ours et Rey: les graffitis qui couvrent les anciens murs des enclos environnants annoncent le délabrement de l'intérieur.
En passant la grille d'entrée, la première chose qu'on remarque est un tas d'ordures; ensuite, le panorama désolant des croix, des pierres tombales, des statues et des pyramidons cassés, renversés, martelés et rompus lors des nombreux raids des vandales qui, dans ces derniers jours, se sont encore attaqués à la chapelle, déjà saccagée à trois reprises. Ce conservatoire privilégié des souvenirs historiques du Bourg, qu'on a défini le «Panthéon des gloires valdôtaines» à cause des nombreuses personnalités qui y sont enterrées, est le miroir déprimant d'un grave déficit de culture civique. En dépit des interventions d'embellissement, des restructurations, des renouvellements du mobilier urbain qui se sont réalisés dans ces dernières années, grâce aux initiatives publiques et privées, Aoste demeure une réalité urbaine à faible cohésion civile.
La ville est encore en train d'escompter sa croissance rapide, désordonnée, où les vagues d'immigration successives ont été confinées géographiquement et socialement à la périphérie, dans un tissu urbain forgé par des administrations qui, pendant plusieurs décennies, ont appliqué des politiques du bâtiment inspirées à la fois par les intérêts spéculatifs et par la volonté de créer des ghettos susceptibles de servir de réservoirs électoraux, en stimulant la naissance un «malaise ambiant» savamment entretenu et dirigé. Face à une nouvelle vague d'immigrés, plus problématique encore que les précédentes en raison de la distance de civilisation, on devrait pouvoir exprimer et proposer des modèles de cohabitation positifs et valorisants, à même de faire ressentir la force des valeurs civiles partagées par une communauté où il est désirable de s'intégrer. Par contre, la racaille qui infeste les nuits citadines et souille les vestiges de notre passé est malheureusement le symptôme concret d'une barbarisation progressive qui s'est abreuvée, dans ces derniers temps, à la source du laisser-aller au goût du jour et de la coupable indulgence de l'autorité. La question est de savoir comment inverser le processus de décadence, avant qu'il puisse engendrer une véritable émergence civile.

A Aoste «Art & Ciocc» a satisfait les palais des gourmands

Un voyage à la découverte du goût et des formes du chocolat

Le chocolat à nouveau protagoniste à Aoste: à partir de vendredi 30 octobre, jusqu'à dimanche 1er novembre, la place Chanoux a accueilli, pour la deuxième année, la manifestation "Art & Ciocc – le Tour des Chocolatiers", un événement qui fait partie du calendrier "Aosta nel cuore e nell'anima", organisé par l'Assessorat communal des Activités productives.
Dégustations et vente de délices et de spécialités en chocolat de tous genres, ont été l'occasion pour les nombreux visiteurs, entre résidants et touristes, de satisfaire non seulement leur palais, mais aussi leurs yeux: en effet, les maîtres chocolatiers expriment leur art en modelant ce "nectar noir" à travers les formes les plus diverses.
«*Les maîtres chocolatiers nous font tomber en tentation avec la vue et avec le goût* – a commenté le syndic d'Aoste Guido Grimod – *le chocolat représente toujours un des produits les plus appréciés dans le monde*».
Dans les vingt pavillons du Tour des Chocolatiers, qui fera étape en dix-neuf villes italiennes, étaient présentes vingt maisons, qui ont proposé les spécialités liées à leur zone de provenance: de la liqueur au chocolat dans des gaufres croquantes, au gianduia, du chocolat de Modica, à celui au piment rouge et à l'huile vierge extra.
Un véritable voyage à travers l'Italie, donc, pour goûter et découvrir le chocolat.

Brissogne : séance extraordinaire du Conseil communal

En 2010, la production d'énergie électrique commencera

Six points à l'ordre du jour pour la séance extraordinaire du Conseil communal de Brissogne de mercredi 28 octobre.
«*Pour donner une réponse immédiate aux demandes parvenues* – a dit le syndic Italo Cerise en synthétisant les activités de la Commune – *la Junte a approuvé un règlement pour la location des locaux du nouveau centre situé à Pâcou.*
Les associations locales, les écoles et les mouvements politiques, ayant des référents locaux, peuvent utiliser gratuitement cette structure.
Si certains conseillers avanceront d'autres propositions, nous sommes disponibles à les prendre en considération et, éventuellement, à modifier le règlement».
Le syndic a communiqué aussi que, grâce à une intervention complètement financée par la Région, les terrains situés dans la localité Pâcou ont été bonifiés, en rendant plus agréable et accueillante l'entrée du pays.
Toujours en ce qui concerne Pâcou, zone réaménagée ces dernières années, le syndic a expliqué que, pendant le mois de septembre, ont commencé les travaux pour la construction d'un nouveau parking de 60 places.
«*Dans la partie haute de la Commune* – a continué Cerise – *les travaux de construction de la central hydroélectrique située à Les Laures continuent : la phase la plus délicate, c'est-à-dire celle de la pose des conduites verticales, est terminée.*
Sauf imprévus, en 2010, on pourra activer les plus petites turbines, en commençant la production et la vente d'énergie électrique».
Ensuite, la quatrième modification au budget pluriannuel 2009/2011, avec 52 mille euros d'investissements en compte capital, la sauvegarde des équilibres budgétaires et le respect du pacte de stabilité ont été approuvés par la majorité, avec l'abstention de la minorité.
Les deux points conclusifs de la séance ont obtenu, par contre, l'unanimité : en effet, le projet d'accord de programmation du Plan de zone, qui aménage des interventions dans le domaine social, et le document de réorganisation du service hydrique intégré, selon lequel le territoire rentrera dans le sub-ATO "Monte Emilius - plaine d'Aoste", ont été approuvés par l'Assemblée.

NOUVELLES EN BREF

OBIETTIVO LAVORO NEWS: DES BONS DE FORMATION POUR AUGMENTER ET AMÉLIORER L'EMPLOI

Obiettivo Lavoro News, la revue sur l'emploi cofinancée par le Fonds Social Européen, présente les projets réalisés grâce à la contribution du Fonds Social Européen n. 1/2009 et 2/2009 du Programme Opérationnel Emploi Vallée d'Aoste.
Les deux avis, adressés à tous les travailleurs et aux employeurs des entreprises valdôtaines, ont l'objectif de soutenir la formation professionnelle comme opportunité indispensable pour rendre plus compétitives les petites et les grandes entreprises.
Le Focus illustre le programme Erasmus, qui en 22 années a permis à deux millions d'étudiants de faire des études dans un autre pays de l'Union Européenne.
Les nouvelles offres d'emploi publiques et privées provenant des trois centres pour l'emploi et l'offre de formation approuvée sont comme toujours présentes dans le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

ECHÉANCE DES CONCESSIONS DES NICHES FUNÉRAIRES ET DES OSSUAIRES ASSIGNÉS EN 1980

A partir du 1er janvier 2010 échoueront les concessions trentenaires des niches funéraires et des ossuaires assignés en 1980.
Les intéressés désirant renouveler la concession pourront s'adresser, avant la date d'échéance, au Bureau de l'Etat Civil, au premier étage de la Maison communale, 1 place Chanoux (tél.: 0165 300421/498)
Passé ce terme si la concession n'est pas renouvelée, les restes seront déplacés dans un ossuaire commun ou bien inhumés.

OBIETTIVO LAVORO NEWS: LE CHEMIN VERS L'EMPLOI AVEC LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Obiettivo Lavoro News, la revue sur l'emploi cofinancée par le Fonds Social Européen, présente le chemin vers l'emploi, une initiative coordonnée par le Centre d'Orientation de l'Agence régionale de l'emploi, cofinancée par le Fonds Social Européen, qui a comme objectif de trouver un emploi, à travers des parcours de formation, à ceux qui en ont perdu un en raison de problèmes liés à la crise.

Les nouvelles offres d'emploi publiques et privées provenant des trois centres pour l'emploi et l'offre formative approuvée sont comme toujours présentes dans le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

Le Conseil communal discute aussi du Sub-ATO et du Plan de Zone

Pollein, le budget reste équilibré

Le Conseil communal de Pollein s'est réuni jeudi dernier, 29 octobre, pour une session obligatoire: la sauvegarde des équilibres du budget est, en effet, une priorité que la loi impose aux communes.
Et la vérification de ces équilibres doit être faite avant le 31 octobre.
A cette occasion, l'assemblée de la commune de la moyenne vallée a approuvé aussi la troisième variation du budget: 142 mille euros dérivent d'une diminution des coûts courants et des recettes supplémentaires, alors que 62 mille euros en moins sont comptés dans les investissements.
Le Conseil a approuvé aussi l'accord de programme du Plan de Zone Vallée d'Aoste 2009-2011: c'est un document fondamental pour les Communes dans le domaine social, qui permettra aux opérateurs du service de travailler au mieux sur le territoire. La priorité de ce projet est de réduire de manière considérable l'hospitalisation des personnes malades quand cela est possible: la solution au problème arrive bien sûr des structures paramédicales qui opèrent sur le terroir, et qui peuvent réaliser les interventions de moindre importance permettant aussi aux citoyens malades de rester près de leur propre domicile.
Autre point à l'ordre du jour, celui du Sub-ATO Mont Emilius, à savoir la réorganisation territoriale du service hydrique de la Communauté de Montagna Mont-Emilius avec ce nouvel instrument qui prend le nom de Sub-ATO.
Pendant les cinq prochaines années, ces organismes devront – de manière progressive – gérer les services liés à l'eau (aqueduc, égouts).
Et pendant ce temps, il sera possible de faire des investissements sur les structures sans que les citoyens en payent directement les frais.
Pour terminer, le Conseil a pris acte de la situation étrange que la commune de Pollein vit par rapport au problème de la télévision.
Depuis la fin du mois de septembre, la Vallée d'Aoste est passée au système numérique, mais il y a encore des problèmes sur certaines zones du territoire.
Et Pollein est une de ces zones.
Le Conseil a alors décidé de demander à la Région d'essayer de résoudre le problème: en ce moment, la commune de la moyenne vallée est couverte seulement à 20% par les canaux MUX Dfree et MUX Mediaset 2.
Une situation étrange, vu que leurs voisins de Charvensod – en ce qui concerne ces deux signaux – les reçoivent à 99%.

Bionaz, promotion touristique au salon «Alpi 365»

Le tourisme «écologique», marqué par la recherche de la nature, de la tranquillité et de l'exercice physique, atteint en Italie le chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros par an.
Sur ce marché, la Vallée d'Aoste a des atouts importants à jouer, car elle est à même de présenter un bon nombre de localités qui conservent des caractères de naturalité et d'authenticité susceptibles d'attirer ce type de tourisme «doux». La commune de Bionaz, parmi d'autres, a toutes les caractéristiques requises: c'est pourquoi elle a choisi de promouvoir ses attraits en présentant un stand à l'occasion du salon de la montagne de Turin «Alpi 365», qui s'est déroulé au «Lingotto» du 23 au 25 octobre dernier.
Cette participation a été le fruit d'une positive collaboration entre l'administration communale et les opérateurs touristiques du territoire: les quatre refuges – Crête Sèche, Aosta, Nacamuli et Prarayer – le camping Lac Lexert, l'hôtel Valentino, l'hôtellerie Place Moulin, les appartements Luseney, l'entreprise agricole Leo Bétemps, le magasin de souvenirs d'Alina Chentre, le sculpteur Mauro Petitjacques, la Compagnie des Guides de Valpelline et l'association des guides de la nature Namasté.
Pendant les trois jours du salon, un grand nombre de visiteurs se sont arrêtés au stand bionain pour demander des renseignements, et la projection du film «Alla scoperta delle meraviglie di Bionaz», illustrant les ressources locales pour le tourisme et l'alpinisme, a mérité les compliments des organisateurs.
Le salon de Turin, qui est à sa deuxième édition, a vu un grand afflux de public et a comporté un moment officiel: au cours d'une conférence de presse, le samedi 24, les représentants des cinq régions qui composent l'euro-région Alpes-Méditerranée (Vallée d'Aoste, Piémont, Ligurie, Rhône-Alpes, Provence Alpes, Côte d'Azur) ont annoncé la reconnaissance formelle, de la part de la Présidence du Conseil des Ministres italien, de la nouvelle entité territoriale, qui comprend 17 millions d'habitants et qui possède un potentiel économique et financier considérable.

J. R.

Le coin du dialogue

Salvatore Agostino

Notre Gouvernement régional, dans le cadre des actions visant à atténuer la crise économique qui a frappé durement notre Région aussi, a approuvé le printemps dernier un plan anticrise afin de créer de l'emploi.
Au cours du mois de mars, en accord avec l'Agence pour l'Emploi et le Département des Ressources naturelles et du Corps forestier de l'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles, ainsi qu'en collaboration avec les forces sociales, a été publié un avis s'adressant à des personnes ayant certaines caractéristiques (30-40 ans, sans emploi, depuis longtemps en caisse-intégration ou en mobilité) et, malheureusement, ayant de grandes difficultés à trouver un emploi.
Les requêtes au sein des trois Agences pour l'Emploi – Aoste, Verrès et Morgex – ont été nombreuses : 150 demandes pour 80 places disponibles. Certes, tout le monde n'a pu être contenté mais il s'agit là d'un premier pas qui ne sera sans doute pas le dernier car le Gouvernement régional continuera à lutter contre la crise.
En collaboration avec les Communes, un programme visant à rendre les sentiers envahis par la végétation à nouveau praticables a été approuvé ; la réfection d'ouvrages de maçonnerie, la pose de barrières, la réouverture de canaux pour l'écoulement des eaux, l'entretien des espaces verts entourant les monuments et les bâtiments de propriété régionale ont été effectués.
Notre Région de par sa conformation géologique est particulièrement fragile face aux phénomènes naturels ; il sera possible de contenir les phénomènes de dégradation et de garantir un niveau de sécurité raisonnable seulement par le biais d'un travail continuel et d'une attention particulière dans l'utilisation du territoire – et à ce propos je souhaite féliciter l'Assessorat à l'Agriculture et aux Ressources naturelles, l'Assesseur et l'ensemble du personnel compétent pour leur sensibilité envers ces problématiques.
Les travaux du plan anticrise complètent et intègrent ceux effectués par les équipes de forestiers qui œuvrent durant les saisons sur tout le territoire de la Vallée d'Aoste en contribuant de manière indirecte à embellir et à rendre notre Région agréables aux yeux des Valdôtains et des touristes passionnés par la nature. Certes, une région est attrayante par l'offre touristique et culturelle qu'elle propose mais son cadre naturel et les beautés de son paysage ne sont pas à négliger.
Je souhaite, et je tiens à souligner que je suivrai personnellement ce dossier, que l'Administration régionale, tout en étant conscient des difficultés auxquelles nous devons faire face, continue à investir dans ce secteur en créant de nouvelles opportunités pour les jeunes et les moins jeunes Valdôtains, en essayant d'aider les personnes qui n'ont pas particulièrement été chanceux dans la vie et dans le travail, ce qui est considéré dans la Constitution italienne comme un droit fondamental.

Les parcs naturels régionaux: une ressource du développement économique

Entretien réalisé par Raphaël Bixhain

Nous vous en avions parlé la semaine dernière, Aoste a récemment accueilli la dixième session ordinaire du Comité de coopération interparlementaire entre le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, le Parlement de la Communauté française de Belgique et le Parlement de la République et Canton du Jura. Cette réunion témoigne de la volonté constante de la Vallée d'Aoste de continuer à s'ouvrir vers la Francophonie et les autres cultures ainsi que d'informer les autres peuples de ces spécificités. C'est notamment ce qui a été fait par le Conseiller Alberto Crétaz qui est intervenu lors des travaux du Comité de coopération afin de parler de « Les parcs naturels régionaux : freins ou ressources du développement économique ? »

Conseiller Crétaz, lors des travaux du Comité de coopération vous êtes intervenu sur les parcs naturels, la nature est un argument qui vous tient à cœur…
«Oui, bien sûr car cela fait partie de notre patrimoine, du patrimoine de la Vallée d'Aoste ! L'extraordinaire naturalité de nombreuses zones de la Vallée d'Aoste a depuis toujours attiré voyageurs et chercheurs, poussés par la curiosité ou par l'intérêt scientifique. La présence des plus hauts sommets d'Europe, d'une multitude de lacs glaciaires, d'une flore et d'une faune particulières et enfin de formations rocheuses et minérales d'une importance économique notoire ont fait de la région un territoire privilégié du milieu alpin.»

Tout cela a donc fait que l'Etat italien a créé le premier parc national italien chez nous…
« Exactement ! Toutes les caractéristiques que je viens d'énoncer ont naturellement fait en sorte que l'Etat italien a pensé, dans les années 1920, de créer le premier parc national italien sur le territoire de la Vallée d'Aoste là où, à partir de 1856 environ, avait été implantée une réserve de chasse royale et où, grâce au contrôle exercé par les Chasses Royales et, localement, par des garde-chasses, le bouquetin avait pu survivre. »

Que pouvez-vous nous dire concernant les caractéristiques du Parc national du Grand Paradis puisqu'il s'agit bien de celui-ci qui a été institué en 1922 ?
« Le Parc national du Grand Paradis s'étend sur 70 318 hectares et couvre les vallées piémontaises de l'Orco et de la Soana (soit 48% de la superficie totale) et les vallées valdôtaines de Cogne, Valsavarenche et Rhêmes (soit 52% de la superficie totale) dans les communes de Cogne, Villeneuve, Aymavilles, Introd, Valsavarenche, Rhêmes-Notre-Dame et Rhêmes-Saint-Georges. Le Parc est donc situé tout entier en territoire italien, même si la zone de protection s'étend en France aux aires du Parc national de la Vanoise. Les altitudes sont comprises entre 800 et les 4 061 mètres (sommet du Grand Paradis). »

Il s'agit donc d'un parc typiquement alpin ?
« En effet, et cela se confirme par le fait que seul 18% environ du territoire est constitué de prairies et de pâturages, 21% de forêts et de buissons, 1% est approximativement occupé par des cultures et des aires urbanisées alors que plus de 60% est formé de roches, glaciers et moraines. »

Nous venons de parler du Parc national du Grand Paradis. Qu'en est-il du Parc naturel du Mont Avic ?
« En 1989, nous avons institué le Parc naturel du Mont Avic par loi régionale, premier parc régional valdôtain afin de sauvegarder la partie haute du vallon du torrent Chalamy. La nouvelle aire protégée, entièrement comprise dans la commune de Champdepraz, avec une altitude qui varie de 1 000 à 3 185 mètres, est gérée par un organisme spécial et le contrôle du territoire a été confié à des gardes spécifiques qui œuvrent en collaboration avec le Corps Forestier valdôtain. »

Ces deux parcs sont protégés…
« Le Parc naturel du Mont Avic et le Parc national du Grand Paradis font partie du Réseau international des espaces protégés alpins.
Je tiens aussi à dire deux mots sur la loi régionale n°8 de 2007. Elle porte dispositions d'exécution des obligations de la Région autonome Vallée d'Aoste, dérivant de l'appartenance de l'Italie aux Communautés européennes, d'appliquer les directives européennes concernant la conservation des oiseaux sauvages et concernant la conservation des habitats naturels et semi-naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. Les procédures régies par loi vise en particulier à garantir le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et semi-naturels et des populations d'espèces de faune et de flore sauvages, et ce, afin de sauvegarder la biodiversité compte tenu des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales. »

La semaine prochaine nous aborderons le second thème qui s'est discuté lors des travaux du Comité de coopération et qui a été détaillé par le Conseiller Piero Prola : « Comment maintenir/préserver une identité culturelle régionale forte ? ».

Francophonie : le Conseiller Empereur à la Conférence des Présidents de la Région Europe

Le Conseiller régional Diego Empereur, sur délégation du Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, a participé à la Conférence des Présidents de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie de la Région Europe, qui s'est réunie mercredi 28 octobre dernier, à Montreux, dans le Canton de Vaud.
La Conférence a décidé que la XXIII^{ème} Assemblée régionale Europe se tiendra du 3 au 7 mai 2010, en Arménie, et que les sujets en discussion porteront sur les systèmes éducatifs dans le monde francophone ainsi que sur la réduction

de l'impact social négatif de la crise économique : politiques nationales et politiques européennes.
« *Il s'agit de deux thèmes importants* – explique le Conseiller Diego Empereur – *sur lesquels nous aurons la possibilité d'avoir des échanges fructueux et qui sont pour la Vallée d'Aoste d'un intérêt tout particulier, aussi bien du point de vue des politiques qui ont été mises en place pour faire face à la crise financière que sous l'angle tout à fait original de notre système éducatif bilingue, qui constitue un modèle pour bien de réalités de l'espace francophone.* »

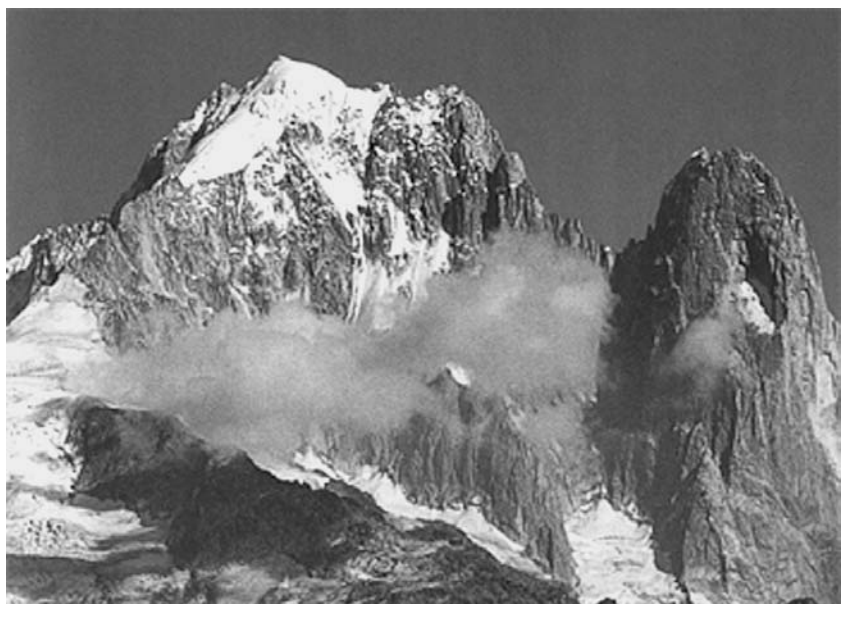

Le Grand Paradis

Vu les nombreux inscrits, le cours a doublé

Autonomie et Communes les sujets de la première soirée

En haut, Joseph Rivolin au siège du Bim, en bas, Henri Calza et Osvaldo Chabod

Les salles du Bim et du Cral Cogne ont accueilli, vendredi 30 octobre, à 20h30, la première rencontre du cours d'information et de formation organisé par l'Union Valdôtaine, afin de rappeler à ses inscrits et à ses sympathisants les raisons et les contenus de l'autonomie valdôtaine et de les initier aux problématiques de la politique et de l'administration.
Joseph Rivolin lors de son intervention a capturé l'attention du public présent au siège du Bim en annonçant: "Pourquoi l'autonomie? Les raisons de l'histoire", il a illustré les deux derniers mille ans de la Vallée d'Aoste.
Après quelques aperçus à propos de la fondation de la ville d'Aoste et des siècles suivants, Rivolin a analysé l'époque plus moderne du bas Moyen-Age au dix-huitième siècle, pour passer à la période de la Révolution française et arriver, en conclusion, jusqu'à l'autonomie de notre région.
Une digression durant laquelle Rivolin a rappelé les fondements du régime politique valdôtain: les raisons géographiques, économiques et linguistiques mentionnées par le décret du lieutenant du Royaume du 7 septembre 1945, qui reconnaît notre droit à l'autonomie.
Plus technique, par contre, la rencontre qui s'est déroulée dans la salle du Cral Cogne, pendant laquelle Osvaldo Chabod a expliqué la manière dont fonctionne une commune et les compétences des différents organes.
En partant du cadre législatif jusqu'à 1998, Chabod a décrit le système des autonomies en Vallée d'Aoste et les compétences normatives de la commune.
Ensuite, il est entré dans les détails, en exposant les organes de la commune, leur composition et leur fonctionnement.
Enfin, après avoir illustré l'organisation des bureaux, examiné les actes des communes, le rôle des communautés de montagne et des associations des communes, Chabod a conclu la soirée en renseignant les participants sur la loi électorale, du fait que le rendez-vous en 2010 approche.

Denis Falconieri

Vendredi 30 octobre, la première rencontre

Les cours ont attiré beaucoup de personnes, jeunes et «moins jeunes»

Les deux premiers rendez-vous du cours organisé par l'Union Valdôtaine ont enregistré la présence de beaucoup de personnes: jeunes, adultes et personnes âgées ont rempli, vendredi 30 octobre, les places assises des salles du Bim et du Cral Cogne.
S'initier aux problématiques de la politique et de l'administration et connaître mieux les contenus de l'autonomie valdôtaine sont les motivations principales qui ont poussé les inscrits à suivre les cours.
«*Quand j'ai appris que le Mouvement avait organisé ce cours de formation* – explique Valeria Sapone, jeune fille de Quart inscrite à la Jeunesse Valdôtaine – *je n'ai pas hésité à m'inscrire, puisqu'il focalise l'attention sur des sujets très importants et de très grand intérêt pour les jeunes, qui sont les citoyens non seulement du futur, mais surtout du présent.*
Je considère que les rencontres qui ont comme thème central l'autonomie sont très importantes, étant un argument parfois difficile à comprendre et que les jeunes doivent connaître de façon approfondie pour la sauvegarder et la défendre des attaques de la part de personnes qui ne la connaissent et ne la comprennent pas: notre autonomie doit être un exemple pour les autres réalités italiennes».
«*Je trouve que les rendez-vous* – conclut Valeria – *sur le fonctionnement des Communes sont très intéressants, parce qu'ils nous permettent de comprendre les mécanismes qui sont à la base de la réalité dans laquelle nous vivons tous les jours».*
Aux côtés des nombreux jeunes présents, beaucoup de visages connus aussi, qui ont cueilli l'occasion pour faire une révision des thèmes abordés pendant les cours.
«*J'ai déjà eu des expériences dans le domaine de l'administration* – commente Ezio Pont, "moins jeune" de Morgex – *au niveau communal, au sein de la minorité à Morgex, et au niveau de la Communauté de Montagne.*
J'ai décidé de participer à ce cours pour rafraîchir les vieilles connaissances et afin de pouvoir parler en connaissance de cause lorsque nous discutons d'autonomie et de politique avec les autres Unionistes.
Je crois aussi que ces cours peuvent être utiles aux différentes sections de l'UV pour revitaliser l'activité en leur sein».

Valeria Sapone et Ezio Pont

Cours de politique: encore cinq rendez-vous

Extraordinaire succès de l'initiative proposée par l'Union Valdôtaine

Les cours sur l'autonomie et la bonne gouvernance ont suscité beaucoup d'intérêt, en remportant un très grand succès du point de vue du nombre des inscrits, puisque, afin de satisfaire les nombreuses requêtes, les participants ont été divisés en deux classes parallèles.
«*L'extraordinaire participation du public à cette initiative proposée par l'Union Valdôtaine* – commente le président du Mouvement Ego Perron – *démontre que notre territoire avait, et a encore, besoin d'initier les gens aux thèmes de notre histoire, de notre culture et de notre autonomie.*
En plus, cette participation explique le besoin de connaître le fonctionnement de nos communes.
Il s'agit quand même d'une première phase expérimentale assez bien réussie, à laquelle suivront d'autres initiatives similaires».
«*Mon souhait* – dit encore Ego Perron – *est que ces cours puissent, d'un côté, être un moment de réflexion sur une série de sujets très chers à l'Union Valdôtaine depuis toujours, et qui représentent le sens profond de notre pensée et de notre action politique, et également un moment de confrontation sur les perspectives de notre autonomie valdôtaine».*
Après les deux premiers rendez-vous de la soirée de vendredi 30 octobre, pendant lesquels Joseph Rivolin a analysé les raisons historiques de l'autonomie valdôtaine, tandis que Osvaldo Chabod a expliqué le fonctionnement d'une commune, les rencontres continueront tous les vendredis, jusqu'au 4 décembre: les orateurs affronteront différents sujets. Luciano Caveri, en effet, analysera "Les institutions valdôtaines face à la mondialisation", Elso Gérandin expliquera "Comment gérer correctement les ressources communales", Guy Grimod, renseignera les participants sur "Comment évaluer les nécessités sociales exprimées par une commune".

Sur la photo, en haut, la salle comble du Cral Cogne de l'avenue Battaglione Aosta; en bas, la salle du Bim, place Narbonne

Un centre de jour pour personnes handicapées

Inauguration du Centre éducatif d'assistance de Châtillon

Une structure, grande et complètement accessible, réalisée dans le respect de solutions techniques utiles pour améliorer l'autonomie, la qualité de vie et la sécurité des personnes handicapées: différents espaces pour des activités manuelles créatives, cinq installations sanitaires équipées, une salle à manger, un séjour, un gros salon, une cuisine, une laverie, une salle de gymnastique pour activités expressives et une salle avec un miroir bidirectionnel pour la musicothérapie.
C'est le Cea, centre éducatif d'assistance, de Châtillon, qui sera inauguré vendredi 6 novembre, à 15h.
L'édifice au 181 rue Chanoux a été restructuré par l'Administration régionale, en collaboration avec la Commune de Châtillon, pour devenir un centre de jour pour personnes handicapées âgées de 18 à 40 ans s'intégrant dans le réseau des quatre Cea régionaux et parmi les interventions que la Région a réalisé en faveur des handicapés.
Le Cea offre une réponse aux exigences des personnes ayant un handicap de moyenne gravitée, en proposant des initiatives socio-éducatives, d'assistance et récréatives ou des activités d'occupation dans un milieu protégé, contrôlées par un service éducatif approprié.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine d'Antey-Saint-André
a la joie d'annoncer la naissance de
Marika HOSQUET

qui est venue réjouir le foyer de Daniele, membre du Comité de Direction de la section, et Maria Giuseppina Chessa.
Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité à la petite Marika.

208 inscrites à la poursuite du bosquet:
les reines sortantes sont Poison, Stambeck, Perla et Fortuna

Batailles de Chèvres, dimanche à la Tour d'Héréraz la finale régionale

La saison des combats – pour les Reines, les chèvres et les moudzons aussi – vient de s'achever.
Dimanche prochain, 8 novembre, est au programme la finale régionale des Batailles de Chèvres, qui se déroulera – comme d'habitude – dans l'arène de la Tour d'Héréraz à Perloz.
A 8h30, les 208 qualifiées monteront – à tour de rôle – sur la balance pour l'épreuve du poids.
A 13h30 est prévu le début des combats, aux alentours de 18h le défilé final des quatre nouvelles reines régionales 2009 des Batailles de Chèvres.
Les reines sortantes *(photo)* sont Poison de Giulio Crétier de Montjovet en ce qui concerne le premier poids; Stambeck de Ludovina Foudon de Nus pour le deuxième poids; Perla de Renato Pramotton de Donnas pour le troisième poids et Fortuna de Charel Chappoz de Donnas, reine sortante de la catégorie "juvénile" des Bime.

L'assesseur Manuela Zublena a porté, à Bulle, l'exemple de l'Espace Mont-Blanc

«Une expérience concrète d'application des politiques de développement durable»

L'assesseur à l'Environnement de la région Manuela Zublena a participé jeudi dernier, 29 octobre, à la conférence "Le Mont Blanc se met au vert", organisée, à Bulle, dans le cadre de la manifestation "Comptoir Gruérien", s'agissant d'une sorte de foire des technologies éco-compatibles et des produits énergétiquement durables.
«*Je suis le porte-parole* – a dit l'assesseur Manuela Zublena - *d'une expérience concrète dans le domaine de l'application des politiques du développement durable : le processus participatif mis en oeuvre par l'Espace Mont-Blanc afin d'associer les acteurs socio-économiques et la population. Nous le savons, le développement durable est un processus conciliant l'écologique, l'économique et le social, qui cherche à établir un cercle vertueux entre ces trois pôles : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement durable.*
Quand les collectivités territoriales de l'Espace Mont-Blanc ont opté pour un concept commun de développement durable à appliquer dans la région transfrontalière du Mont-Blanc, elles ont considéré que les particularités de ce territoire exceptionnel – non seulement naturelles et paysagères, mais aussi

sociales, historiques et traditionnelles – méritaient qu'un parcours original soit créé, adapté aux conditions spécifiques du territoire alpin en question».
«Le Schéma de développement durable de l'Espace Mont-Blanc, aujourd'hui en cours d'application, est le fruit de ce parcours où, à côté des diagnostics scientifiques et techniques, la démarche participative, l'approche multi-partenariale et le principe de subsidiarité ont été au cœur du processus de décision, en donnant aux populations la possibilité d'être les acteurs de leur propre développement. Aujourd'hui, l'application du Schéma de développement durable se concrétise dans un grand projet de territoire, le Plan Intégré Transfrontalier (PIT), financé dans le cadre du Programme de coopération territoriale Alcotra avec la participation du Canton du Valais».
«En conclusion - a dit ancore Manuela Zublena - *il convient d'insister sur la nécessité de conjuguer les problématiques globales et les thèmes d'intérêt local. Le nœud central, pour nos populations alpines, reste la manière d'associer, à l'heure actuelle, la protection de l'environnement et les valeurs économiques à l'exigence de maintenir une montagne vivante et habitée. Le développement durable impose des changements en profondeur, tant au niveau des prises de décision stratégiques que sur le plan des comportements individuels. Les démarches participatives permettent de sensibiliser la population aux relations entre la dimension mondiale et la dimension locale, où les retombées des « bons gestes » de chacun peuvent témoigner de la prise en charge des questions globales, dans une logique de conscience et de responsabilité commune.*
D'où le grand intérêt de disposer des bons outils pour intégrer la population et les acteurs du territoire dans les processus de prise de décision concernant l'environnement, dans un esprit de partage, de transparence et de responsabilité».

La Jeunesse Valdôtaine

organise
samedi 7 novembre prochain à 18h dans la salle «Hôtel des États» de la commune d'Aoste

une soirée sur
«L'origine de l'autonomie valdôtaine: d'où naît l'autogouvernement valdôtain?»

Y participeront
SIMON GOYET,
auteur du livre «Emile Chanoux, l'uomo dietro al mito» et
PAOLO GHEDA,
chercheur d'histoire contemporaine et directeur
du centre d'études historiques «Hector Passerin d'Entrèves»

La section de l'Union Valdôtaine d'Émarèse

organise
samedi 14 novembre prochain
en collaboration avec la
Jeunesse Valdôtaine
une rencontre-débat sur différents thèmes sociopolitiques

rendez-vous, à 18h30,
dans la salle du Conseil à Erésaz

Tous les Unionistes et les sympathisants d'âge
compris entre seize et vingt-huit ans sont invités.